

Appel à projets : Fonds spécial PECO 2027 (Pays de l'Europe centrale et orientale)

Dans ces temps d'incertitudes à l'échelle globale, une Europe unie et capable d'agir est plus nécessaire que jamais. Dans ce contexte, les jeunes jouent un rôle décisif : leur participation est indispensable pour bâtir un avenir démocratique, qui puisse garantir la diversité et la pérennité de l'Europe et de ses voisins. Cinq ans après l'invasion russe en Ukraine, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et ses partenaires ont toujours pour objectif de renforcer l'Europe, en tant que projet de paix et de démocratie. 70 ans après la signature des Traités de Rome, les rencontres de jeunes avec l'Europe centrale et orientale favorisent la cohésion européenne et la confiance dans les institutions démocratiques ainsi que des initiatives de transformation et de reconstruction en Ukraine et ailleurs. La présidence lituanienne du Conseil de l'Union européenne (UE), au premier semestre de l'année 2027, offrira une occasion particulière pour aborder des thèmes comme la sécurité et la politique extérieure, mais aussi les identités européennes, avec des jeunes de France, d'Allemagne et des États baltes. La Roumanie et la Bulgarie, qui font partie de l'UE depuis 20 ans, permettent par exemple de dresser un bilan du processus d'intégration et de l'identité européenne.

Les élections récentes donnent de l'espoir face aux tendances populistes et nationalistes. Cependant, elles mettent plus que jamais en évidence le besoin d'éducation civique et d'information sur les procédés démocratiques et d'éducation aux médias permettant de comprendre des phénomènes actuels, ainsi que les dangers de la désinformation, à l'ère de l'intelligence artificielle. Par ailleurs, les nouvelles technologies peuvent aussi représenter une opportunité pour l'engagement contre des discours polarisants et antidémocratiques.

Le travail sur l'histoire européenne est d'une importance fondamentale pour la cohésion sociale – par exemple la Seconde Guerre mondiale, les dictatures du bloc de l'Est, le conflit est-ouest et la fin de la Guerre froide. Les rencontres destinées aux jeunes de France, d'Allemagne et d'Europe centrale et orientale ouvrent des espaces pour dialoguer sur un pied d'égalité, échanger des connaissances et multiplier les perspectives sur un passé commun.

La démocratie et l'État de droit vont de pair avec la diversité, l'inclusion et les droits des enfants et des jeunes. L'OFAJ soutient des projets menés par les jeunes et pour les jeunes, qui s'engagent au service du respect de l'autre et favorisent l'égalité et la diversité. Dans le contexte de la saison culturelle croisée France-Pologne en 2027, et du salon du livre de Leipzig qui rend hommage au Triangle de Weimar, ce sont en particulier les projets (artistiques) avec la Pologne qui seront pris en compte. Ces projets peuvent aussi être liés à l'avenir et au rôle du Triangle de Weimar dans les processus de réforme ainsi que d'élargissement de l'UE.

Les financements du Fonds spécial PECO sont répartis à parts égales entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère allemand des Affaires étrangères. Les [conseillères et conseillers régionaux PECO de l'OFAJ](#)

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

peuvent vous aider dans la recherche de nouveaux partenaires dans la région, sur les questions interculturelles et sur le contenu des projets.

1 Cadre général

1.1 Conditions

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trilatéraux et multilatéraux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes**, rester en lien avec la **situation sociopolitique actuelle**, renforcer les **valeurs européennes** et contribuer à la **cohésion** ou à l'**intégration européenne**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Conformément à l'article 2.5 des [Directives de l'OFAJ](#), les rencontres numériques et hybrides sont également éligibles¹.

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins une des thématiques prioritaires suivantes et aborder l'un des sous-thèmes. Veuillez les lire attentivement avant de soumettre votre candidature :

A Engagement actif de la jeunesse pour la démocratie et la paix en Europe

- Aborder les élections de 2027 en France, en Allemagne, en Pologne et/ou en Slovaquie ; transmettre aux jeunes des compétences pour participer à des débats électoraux – et les animer ; ou se plonger dans une mission d'observation électorale
- Renforcer la démocratie et l'État de droit face aux tendances populistes
- Encourager des débats sur l'identité européenne, informer sur les négociations d'adhésion à l'UE avec des perspectives multiples et sur les réformes liées à l'adhésion ; donner aux jeunes des outils pour identifier, analyser et rendre le changement visible
- Thématiser des questions liées à la sécurité et au rôle de l'UE dans le monde
- Mettre en évidence les potentiels de coopération (culturelle) dans le cadre du triangle de Weimar ; à cette fin, un [label](#) dédié à la valorisation des projets trilatéraux avec la Pologne a été mis en place en 2025 par l'OFAJ et l'Office germano-polonais pour la Jeunesse (DPJW).

¹ L'OFAJ met à disposition [des guides et des ressources pédagogiques](#) pour la planification et aussi pour la réalisation en ligne de rencontres et de formations.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

B Comprendre l'Histoire et renforcer la compréhension mutuelle : le travail de mémoire et de pédagogie de la paix avec les jeunes

- Aborder le national-socialisme, la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, les dictatures du bloc de l'Est ou la Guerre froide ; visiter des lieux historiques, découvrir l'histoire locale sur le terrain
- Transmettre les principes de la pédagogie de la paix, de la médiation et de la prévention de crise grâce à l'Histoire et au travail de mémoire
- Former les jeunes à la lutte contre la désinformation et l'instrumentalisation du passé, et aiguïser leur regard critique vis-à-vis des fake news
- Développer des méthodes nouvelles et innovantes autour de perceptions différentes de l'histoire européenne dans le travail de mémoire et recueillir des témoignages grâce à la coopération avec des lieux de mémoire

C Favoriser la participation de toute la jeunesse et de la société civile

- Contribuer à la paix, à la reconstruction et à la transformation de l'Ukraine avec la société civile
- Développer des idées innovantes pour la reconstruction des infrastructures (culturelles) et des offres éducatives extrascolaires
- Mettre l'accent sur les droits des minorités, renforcer l'autodétermination de toutes et tous (égalité des genres, droits LGBTQIA+, minorités ethniques, etc.) et mettre en évidence les risques ou les dangers, par exemple ceux liés à la « manosphère »² dans le contexte de la montée de l'extrême droite
- Saisir les thématiques de la migration et de l'exil à travers des biographies individuelles et des histoires familiales
- Apprendre à entretenir un rapport critique vis-à-vis des médias et de l'intelligence artificielle, et à identifier le harcèlement et la criminalité en ligne
- Relever les défis liés aux processus de participation démocratique, de la perte de confiance et du manque de perspective des jeunes ; renforcer la résilience et améliorer la santé mentale

D Mobiliser les jeunes pour le développement durable

- Renforcer la société civile et promouvoir de nouvelles coopérations ; développer des approches à la portée de toutes et tous pour agir soi-même – par exemple concernant la consommation et la mobilité
- Aborder l'intelligence artificielle dans le contexte du réchauffement climatique ; mettre au point des actions visant à économiser l'énergie à l'ère des nouvelles technologies
- Promouvoir des initiatives en faveur de la protection de l'environnement dans le contexte de la montée en puissance des partis d'extrême droite
- Traiter et discuter des questions de la transition énergétique, des énergies renouvelables et de la sécurité énergétique, tout en considérant des réalités nationales différentes

² Le terme « manosphère » désigne des groupes présents sur les réseaux sociaux qui s'adressent principalement aux hommes et ont tendance à diffuser des positions antiféministes et misogynes.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

E Soutenir la formation professionnelle et l'entrepreneuriat jeune et durable

- Faire découvrir des offres de formation (continue) spécifiques aux métiers ; faciliter l'accès au marché du travail ; aborder les défis de l'égalité des genres dans les domaines de la formation et dans le monde professionnel
- Transmettre et comparer des méthodes et techniques de travail novatrices à l'ère des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle ; présenter de nouveaux secteurs professionnels et de nouveaux marchés du travail dans le domaine de la cybersécurité
- Faire découvrir les voies de l'indépendance et de l'entrepreneuriat social
- Organiser des rencontres trilatérales pour les métiers de l'artisanat, dans les domaines de la santé et du social, de la transition numérique et des nouvelles technologies, de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie, ou par exemple autour de la gestion et du développement d'entreprises culturelles

Outre les méthodes d'éducation non formelle et d'échange international de jeunes, le sport, l'art et la culture se prêtent très bien à la transmission et à la présentation de contenus sur de nombreux sujets. Grâce à ces approches, certains thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles aux jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité.

2 Critères de sélection et de soutien

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux [Directives de l'OFAJ](#), cet appel à projets s'adresse à des associations à but non lucratif, à des comités de jumelage, à des collectivités locales ou régionales, des organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, à des acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport. Des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel peuvent également être porteurs de projet.

En plus d'un porteur de projet de France ou d'Allemagne, il faut au moins une organisation d'un autre pays impliqué à parts égales dans la conception et la mise en œuvre du projet.

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en France ou en Allemagne.

2.2 Publics cibles, personnes participantes

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le public cible des projets. Les rencontres s'adressent à des enfants, des élèves et à des jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle ainsi qu'aux organisations dédiées au travail de jeunesse. Les offres de mobilité sont ouvertes à l'ensemble de la jeunesse, et doivent être le plus accessibles possible. L'OFAJ encourage ainsi la participation de jeunes de jeunes qui n'ont pas encore eu la possibilité de participer à un programme

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

d'échange ; par exemple, de jeunes personnes réfugiées ou en situation de handicap³.

Il est souhaité que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de participantes et participants de chaque pays soit équilibré (de préférence un tiers par pays). Le groupe subventionné peut compter jusqu'à 70 personnes, en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre de personnes accompagnatrices, veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet éligible doit prévoir trois phases de rencontre – une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune. Le projet peut se dérouler sur une période qui peut s'étendre entre un et trois ans. L'objectif est que le même groupe s'engage sur l'ensemble du cycle de trois rencontres. Les candidatures doivent être soumises à chaque phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2027. Une date de début et une date de fin doivent être précisées afin de calculer la subvention. Chaque rencontre peut uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Des rencontres préparatoires peuvent également être subventionnées. Pour ce faire, une demande séparée doit être soumise pour le fonds spécial.

2.4 Pays partenaire d'Europe centrale et orientale

Pour être éligibles, les projets doivent impliquer un des pays suivants : les États membres de l'UE (Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie) ainsi que certains pays du Partenariat oriental de l'UE (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine)⁴.

Les projets multilatéraux avec plus de trois pays peuvent être subventionnés dans des cas exceptionnels, justifiés en termes de contenu. Il peut s'agir de rencontres qui présentent des références régionales géographiques et/ou historiques. Les rencontres de jeunes avec d'autres régions et pays, par exemple en Europe du Sud-Est, peuvent être subventionnées, à condition de remplir les conditions requises pour la coopération régionale.

³ L'OFAJ s'engage à rendre son offre de programmes accessibles au plus grand nombre. C'est pourquoi les Directives définissent la notion de « jeunes ayant moins d'opportunités ». Il s'agit d'un terme administratif désignant les jeunes subissant des désavantages et/ou des discriminations qui rendent leur accès à la mobilité internationale plus difficile ou plus limité.

⁴ Il n'y a actuellement aucun projet avec la Biélorussie et la Russie, mais des associations comptant des représentantes et représentants engagés de la diaspora peuvent être associées à des projets dans le but de renforcer les valeurs démocratiques.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

2.5 Critères pédagogiques et conditions

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser au thème, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trilatéraux.
- **Participation** : les personnes participantes devront être activement impliquées dans la conception, la réalisation et l'évaluation du projet.
- **Résultats et impact** : le projet doit mener à la production d'un résultat concret⁵ et atteindre des personnes au-delà du cercle des personnes participantes.
- **Protection de l'environnement** : dans le cadre de l'objectif de neutralité carbone et de protection de l'environnement dans les échanges de jeunes, les rencontres écoresponsables sont encouragées. Consultez [le guide des projets internationaux de jeunes plus écologiques](#) ou les 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#). Grâce à l'application de l'OFAJ [Dekarbo](#), vous pouvez calculer le bilan carbone de votre projet et sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement et de climat.
- **Éducation aux médias** : transmettre les connaissances et les outils nécessaires à une utilisation critique des nouveaux médias et de l'intelligence artificielle, et sensibiliser aux avantages et aux inconvénients de ces technologies, notamment en ce qui concerne les différences d'accès, la protection des jeunes et l'utilisation de ces nouveaux médias.
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : la rencontre doit garantir une place adéquate à toutes les langues représentées. [L'animation linguistique](#) et le recours à une animatrice ou un animateur-interprète peuvent y contribuer. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication.
- **Communication et visibilité** : prévoyez une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Le [kit de communication de l'OFAJ](#) est à votre disposition.

3 Soutien financier

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 25 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de personnes

⁵ Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T : +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

participantes impliquées. Les porteurs de projet peuvent également demander une subvention pour les frais de base d'une journée supplémentaire du programme, dès lors qu'un hébergement est rendu nécessaire par un voyage aller et/ou retour en bus ou en train. **Il est nécessaire d'apporter des fonds propres en plus de la subvention ou de chercher des apports financiers tiers.**

Merci de consulter les [Directives de l'OFAJ](#) pour connaître les dépenses éligibles en cas de rencontre numérique et hybride.

60 % de la subvention sera versée un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet français ou allemand avant le **1^{er} novembre 2026** en remplissant le [formulaire de candidature](#) dédié. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à trilateral@ofaj.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **projet de programme provisoire**. La demande peut être complétée par des informations supplémentaires. Seuls des fichiers sous format PDF seront acceptés. Les structures demandeuses n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre les statuts de leur association. **Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.** La sélection des projets est assurée par un jury.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer** celle-ci **de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café le 10 septembre 2026 en allemand et le 11 septembre 2026 en français sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Merci de vous inscrire [ici](#) pour le web-café en allemand et [ici](#) pour celui en français, au plus tard le 9 septembre 2026.

5 Contact

Laura Bonn
Chargée de projet « Programmes trilatéraux »
+33 1 40 78 18 85
trilateral@ofaj.org

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org